18me Année.— N° 3635 — 1re EDITION (paraissant le soir) — Lundi 1er Juin 1874

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, s 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

ROUBAIX, 31 MAI 1874

BULLETIN DU JOUR

L'Assemblée a émis hier un vote significatif. Elle a décidé que la loi sur l'électorat municipal serait portée à l'ordre du jour de lundi, mais elle s'est refusée de mettre à la suite le projet de loi électorale politique. Ce dernier projet constitue, on le sait, le préambule des lois constitutionnelles, et le vote d'hier atteint donc en plein le septennat *impersonnel*. Une fois de plus, l'Assemblée a marqué sa volonté bien arrêtée de ne pas laisser donner à son vote du 19 novembre une signification qu'il ne comportait pas. Ce jour-là, elle a prorogé pour sept ans les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, mais elle n'a jamais voulu constituer une sorte de république septennale dont la présidence pourrait être décernée à tel ou tel autre personnage. Si le Maréchal venait à abandonner le pouvoir ou à mourir, les représentants du pays entendent rester les maîtres de constituer un gouvernement. Ils sont engagés vis-à-vis du Maréchal, mais vis-à-vis de lui seulement : ils ne consentiront jamais à faire un pacte avec l'inconnu.

C'est pour n'avoir pas voulu comprendre cette volonté que le ministère de Broglie est tombé. Plus prudents, ses successeurs n'ont pas posé hier la question de cabinet; ils se sont désintéressés du débat, en apparence du moins, et nous estimons qu'ils ont bien fait.

Les dépêches carlistes annoncent que les troupes royales attaquent Ernani. Don Carlos assiste au combat.

Un télégramme Havas reçu par nous hier à la dernière heure, prétendait que les journaux de Vienne démentaient le bruit qu'une candidature prussienne allait être posée en Espagne. Or, l'un des principaux organes de la presse autrichienne, *La nouvelle presse libre*, confirme au contraire cette nouvelle. C'est le prince Frédéric-Charles qui serait appelé à recueillir la succession de l'ex-reine Isabelle et de l'ex-roi Amédée. Le comte de Hatzfeld, un des intimes de M. de Bismark, et doué de capacités exceptionnelles, aurait pour mission de préparer le terrain pour cette nouvelle transformation politique de la malheureuse Espagne.

La situation générale.— (Suite)

III

L'archevêque de Vienne a éloquemment développé une pensée analogue en stigmatisant la politique allemande dans la Chambre haute du parlement autrichien.

« L'auteur de tant d'audaces, a-t-il dit, audaces plus criminelles encore qu'aventureuses, a été complètement aveuglé par le succès des armes prussiennes. Il a entièrement perdu la notion de la force morale; il croit tout possible parce qu'il se sent assez fort pour tout briser. Un jour viendra où la Prusse expiera cette erreur, dont elle ressentira cruellement les effets. »

Hélas! en s'exprimant ainsi, le courageux cardinal Rauscher ne visait pas seulement la Prusse. Il songeait à son propre pays, à cet empire catholique d'Autriche qui a donné à l'Eglise tant de sujets d'espérance et de consolation et qui semble aujourd'hui mettre toute sa gloire à devenir, ainsi que l'a dit le P. Greuter, un des députés du Tyrol, « le soldat-lige de l'empire protestant des Hohenzollern. » Assurément, il serait injuste de placer tout à fait sur la même ligne les lois Falk et les lois confessionnelles du ministère Auesperg. A Vienne, elles sont loin de satisfaire les libéraux-centralistes. A Berlin, les nationaux-libéraux les trouvent d'une timidité excessive. Nous voulons admettre que la pratique ordinaire adoucira encore leur rigueur. Il n'en reste pas moins vrai que ces lois troublent les consciences, et qu'en livrant, sans contrôle possible, le domaine spirituel à l'omnipotence de l'Etat, elles autorisent tous les abus et rendent possibles tous les sévices. L'épiscopat autrichien a protesté contre la suppression arbitraire d'un contrat sinalagmatique, de la *patente* de 1855, sans la participation du Souverain-Pontife. Le 7 mars dernier, Pie IX a adressé à l'empereur François-Joseph une lettre encyclique dans laquelle, en exprimant sa douleur, il maintient le droit indéfectible du Saint-Siége à la direction spirituelle des peuples et à la protection des consciences.

Cette lettre a dû aller au cœur du fils de l'archiduchesse Sophie, qui a hérité des traditions pieuses de la race. Mais on connaît toutes les difficultés d'une situation dont les complications exigent une prudence et une sagesse consommées. Souverain d'une agglomération de races distinctes, de peuples dont les origines, les tempéraments, les religions se mêlent et s'enchevêtrent comme les rouages compliqués d'une machine, l'empereur d'Autriche doit répondre à toutes les aspirations et donner satisfaction à tous les intérêts. Une presse juive et libre-penseuse soudoyée par la Prusse, une bureaucratie qui a gardé les plus mauvaises traditions du joséphisme, des classes aristocratiques trop souvent sceptiques et frivoles, des finances en désarroi, ajoutent encore aux difficultés de son gouvernement. Et cependant le vieil Empire est toujours debout. Il fait mieux, il prospère. Ses provinces se peuplent et s'enrichissent. Malgré Sadowa, il n'a jamais été déchu de son rang. L'Europe n'a pas cessé de compter avec lui. Hier encore, il trouvait dans l'entrevue de son souverain avec le czar une garantie pour son indépendance et sa liberté d'action. En un mot, l'Autriche tend de jour en jour à faire prévaloir chez elle l'idée de nationalité, à défendre son autonomie contre le pangermanisme, aussi bien que contre le panslavisme.

Quelle est donc la force qui maintient un équilibre aussi prodigieux entre toutes les parties d'un empire qu'on dirait toujours sur le point de tomber en dissolution ? Cette force n'est pas distincte de celle qui a créé l'Europe et dont est sortie toute la civilisation moderne : c'est le principe de l'hérédité monarchique. En Autriche, l'autorité souveraine, personnifiée dans le représentant d'une race consacrée par une tradition plusieurs fois séculaire, est au dessus de toute contestation. François-Joseph est le seul homme populaire de son empire, et il l'est au suprême degré, non point à cause de ses propres mérites, qui sont réels, de son honnêteté, de sa droiture, mais parce qu'il est l'héritier de la maison de Hapsbourg-Lorraine, et, qu'à ce titre, il est la vivante incarnation et, on peut le dire, l'âme de la « vieille Autriche. » Aussi la vingt-cinquième année de son avénement à la couronne a-t-elle été récemment fêtée, dans toutes les parties de l'empire, avec le plus sincère enthousiasme. Ce jour-là, les Slaves comme les Tyroliens, les Allemands comme les Hongrois, se sont rencontrés dans la même explosion de foi et de ferveur monarchiques.

Heureux les peuples qui ne mettent point en question leurs vieilles dynasties et qui comprennent tous les avantages politiques et sociaux, toutes les garanties internationales que leur offre une race souveraine dont les racines se plongent, non dans le sol mouvant et fangeux des plébiscites, mais dans le roc inébranlable de la tradition !

Hier encore, l'Angleterre saluait avec ivresse le retour d'un prince de sa maison royale, en accueillant le duc d'Edimbourg qui rentrait avec sa jeune compagne, une fille du czar. En même temps, elle honorait la vie si méritoire du docteur Livingstone, en plaçant à Wesminster, au milieu des plus hautes illustrations des Trois-Royaumes, la dépouille mortelle du célèbre voyageur. L'Angleterre sait honorer ses rois et ses grands hommes. Elle a le culte du passé, et elle ignore le misérable sentiment de jalousie qui, ailleurs, s'attaque à toute hiérarchie, à toute supériorité sociale, à toute illustration et à toute gloire. Elle semble n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Au lieu de tourner ses forces contre elle-même, elle les rassemble sous l'autorité titulaire de ses souverains, sous la sauvegarde de ses institutions. Aussi, tout lui réussit au delà même de ses désirs. Sa prospérité est telle que, malgré des réductions annuelles dans ses impôts, malgré un amertissement considérable du chiffre de sa dette, son budget de 1874 se solde par un excédant de 137 millions. Au point de vue diplomatique, sa situation lui permet de choisir entre toutes les alliances, et les rapports intimes qui existent, en ce moment même, entre les maisons souveraines d'Angleterre et de Russie, entre le cabinet de Londres et celui de Saint-Pétersbourg, sont un gage assuré de l'influence chaque jour plus étendue que la Grande-Bretagne prend sur les affaires de l'Europe. (*A suivre.*)

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*)

Paris, 30 mai.

Nous sommes de plus en plus enfoncés dans un bourbier d'intrigues, tant au dedans qu'au dehors. Le ministère du 22 mai a beau faire le mort, il est menacé par les manœuvres actives de quelques mécontents du centre droit et du centre gauche.

La *Presse* fait connaître le plan de campagne qui se prépare; le parti septennaliste engagera la lutte à propos du scrutin pour l'élection des 3 membres de la commission des Trente appelés à remplacer MM. Tailhand, de Cumont et Grivart.

Voici ce que dit la *Presse* : « Le scrutin va être, pour les partisans de l'organisation sérieuse du septennat, une occasion de se compter. Le terrain ne pourrait être mieux choisi. Il est certain, en effet, que par le choix des trois nouveaux membres de la commission des Trente, l'Assemblée sera à même de prouver s'il existe une majorité voulant que le septennat devienne une réalité.....» Le centre droit et le centre gauche sont à la veille de s'unir étroitement à la gauche modérée.»

Les gauches, dirigées par M. Thiers, font aussi les mortes, mais elles guettent l'occasion, comme au 16 mai, de se porter du côté où le ministère pourra être ébranlé. Cette occasion se présentera soit aujourd'hui sur la question de priorité de la loi municipale; soit, comme l'annonce la *Presse*, à propos de la nomination des 3 nouveaux membres de la commission des Trente. Quoique les gauches repoussent toute organisation constitutionnelle du septennat, elles voteront pour les candidats favorables à cette organisation, afin d'enlever la majorité au ministère.

Vous remarquerez l'ardeur avec laquelle le *Journal de Paris* se joint à la *Presse* pour hâter la fusion du centre droit avec le centre gauche en vue de l'organisation du septennat.

Si quelques voix du centre droit venaient à se détacher de la droite, celle-ci, malgré l'appui des 52 de l'extrême droite, se trouverait en minorité ; le ministère n'aurait plus de base d'opération, et le maréchal de Mac-Mahon tomberait encore dans le plus sérieux embarras.

Tout semble donc marcher à une crise où le maréchal-président pourrait être acculé à prendre des mesures extrêmes. Soyez certain qu'il y est de plus en plus poussé par beaucoup de gens civils et militaires, et même la presse, comme vous avez pu en juger.

On prétend que si une nouvelle retraite ministérielle avait lieu, le maréchal essaierait de gouverner avec de simples commis, ce qui est peu praticable.

En ce qui concerne les intrigues du dehors, la diplomatie se préoccupe surtout du complot ourdi entre Bismark et Serrano pour imposer encore à l'Espagne un souverain étranger. Le mystérieux roi X..., patronné par le journal de Madrid *El Imparcial*, ne serait autre qu'un prince prussien. Les voyages du directeur de ce journal à Berlin, l'empressement du prince de Bismark à envoyer à Madrid le comte de Hatzfeld, sembleraient confirmer ce nouvel attentat à l'indépendance espagnole.

On annonce que M. Saint-Genest, rédacteur du *Figaro*, a envoyé, ce matin, ses témoins au rédacteur en chef d'un journal de la gauche, à propos d'une polémique sur la publication faite par le *Figaro* du tirage des journaux de Paris.

P. S. — Les 52 de l'extrême droite ont refusé, dit-on, la transaction proposée par la droite modérée de ne discuter que la partie de la loi municipale ayant trait à l'électorat pour passer immédiatement à la loi électorale politique.

Le centre droit et le centre gauche n'ont pu se mettre d'accord sur la question d'ordre du jour à débattre aujourd'hui.

Le ministère persiste à rester absolument désintéressé dans le résultat de cette discussion d'ordre du jour.

DE SAINT-CHÉRON.

LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*)

Versailles, 30 mai.

La séance d'aujourd'hui a été des plus importantes.

Vous vous rappelez qu'hier je vous disais que le Président de la Commission de décentralisation, M. Raudot, devait intervenir pour demander que les articles relatifs à l'électorat fussent détachés de la loi municipale.

Par suite d'un défaut d'entente entre les groupes de droite, il fut convenu que M. Raudot ajournerait sa demande. Aujourd'hui plusieurs membres du centre droit se sont abouchés avec quelques-uns des membres de la droite, et l'on dit que les négociations entamées dans le but d'obtenir l'adhésion des 52 à la motion de M. Raudot n'ont pas été couronnées de succès.

S'il faut nous en rapporter aux renseignements qui nous sont communiqués, les délégués du groupe des 52 auraient fait observer que le vote du 16 mai avait résolu la question de priorité et que l'extrême droite, après s'être prononcée pour la priorité de la loi municipale, ne pouvait consentir à se dégager.

On offre, il est vrai, une cote mal taillée pour tourner la loi; les négociateurs proposent de voter successivement l'électorat municipal et l'électorat politique, mais si l'extrême droite acceptait une transaction pareille, elle manquerait à tous ses devoirs et prendrait une décision indigne d'elle. Elle montrerait que le 16 mai dernier, les 52, en votant contre la priorité de la loi électorale, ont voulu surtout manifester leur hostilité contre le ministère et nullement faire connaître leur opinion sur la question soumise aux délibérations de la Chambre. Or, est-ce qu'une pareille interprétation ne serait pas en contradiction complète avec les faits ? Est-ce que tout le monde ne sait pas que la droite a conjuré M. de Broglie de ne pas solliciter la priorité de la loi électorale et l'a prévenu, au contraire, des dangers que ne manquerait pas de provoquer son refus ?

L'extrême droite a donc résisté aux instances du centre droit. Agir autrement, du reste, c'eut été se désavouer et faire peser sur sa conduite les soupçons les moins honorables.

Ainsi qu'il avait été convenu, M. Raudot est monté à la tribune au commencement de la séance d'aujourd'hui pour demander la disjonction de l'électorat municipal.

M. Bethmont a combattu cette motion et M. Bérenger a proposé une transaction équivoque, à laquelle aucun groupe n'a paru très favorable. M. Depeyre a cru devoir prendre la parole pour répondre à quelques accusations que lui avait adressées M. Bérenger et surtout pour faire ressortir ce qu'avait d'étrange l'attitude prise par le centre gauche qui, après avoir voté contre la priorité de la loi électorale, ne craint pas de se déjuger.

Cette conduite, disons-le en passant, ne fait que mieux ressortir la dignité de l'extrême droite qui, plus soucieuse de ses devoirs, respecte les hommes et ne s'attaque qu'aux doctrines.

P. S. Au moment où je termine, la chambre, appelée à se prononcer sur la priorité de l'électorat politique, a voté contre. La politique de la droite triomphe, comme vous le voyez.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du samedi 29 mai 1874.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Le procès verbal de la précédente séance, lu par l'un des secrétaires, est adopté sans contestation.

M. le général de Chabaud-Latour dépose un nouveau projet de loi sur les fortifications de Paris.

La salle est au grand complet, en tant que public. Il n'en est pas de même des députés, qui mettent un assez long temps à regagner leurs bancs.

Quand le silence s'est rétabli, M. le général de Cissey, vice-président du conseil, dépose un projet de loi sur l'avancement par régiment dans les armes de l'infanterie

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 1er JUIN 1874.

—4—

UN BEAU LUNDI

(Suite).

V

Cette gracieuse personne était en vérité fort singulière. Dans moins de cinq minutes, elle s'épanouissait et se refermait comme une corole capricieuse et vite effarouchée. On n'aurait su dire sous lequel de ses deux aspects d'abandon et de scrupule, elle était le plus séduisante. Elle se méprenait à ma subite admiration de cœur et de tête... Elle me croyait peut-être menaçant et tortueux. Je n'étais qu'un enfant, qu'un poëte heureux pour la première fois, d'un bonheur frais éclos, et tout fleuri d'espérances. L'aurore de la vingtième année renaissait, et me transfigurait le monde.

— En m'interrogeant de nouveau, je ne vois rien au monde, madame, qui aurait pu m'être aussi agréable que de vous retrouver ce soir.

—C'est vrai? fit-elle interrogativement cette fois.

— Vrai... comme un premier amour.

— Moi aussi, riposta Laurence avec une nuance de mécontentement (à cause du mot: *amour*), moi aussi, je suis fort aise de rencontrer, dans ce monde étranger, un compatriote bien informé qui va se mettre au service de ma curiosité. Commençons tout de suite, si vous voulez. Quelle est cette jeune fille, là-bas, qui vient d'entrer et qui ne paraît pas plus de seize à dix-sept ans? Elle est très gentille.

— C'est une cousine de Mme X...

— Vous n'êtes donc pas marié?

La question venait tout aussi à propos que si j'eusse demandé à Laurence: Avez-vous vu l'Allemagne? et qu'elle m'eût répondu : Je préfère le bleu foncé.

—Non, madame, je ne suis pas marié, et ceci me rappelle que j'ai négligé ce matin ma prière quotidienne de remercîments au ciel.

— Comment, vous aussi, vous faites des plaisanteries sur le mariage? C'est très-original... d'autant plus que, si je me mets à en dire du bien..., parions que vous allez renchérir!

— Et pourquoi non? si cela doit vous être agréable ?... Mais vous vous êtes méprise sur la portée de ma reconnaissance...

— Peut-être aussi n'avez-vous pas bien compris ma question... je voulais dire que si j'étais homme, libre, et de votre âge... voilà celle que je voudrais épouser... Elle est charmante, cette enfant... vous auriez le premier sourire de son cœur.

— A cette âge-là, il n'y a pas de premier sourire... on sourit toujours... cela fait partie de l'uniforme... on sourit à tout et à tous, indistinctement... et l'on épouse de même. Voilà pourquoi je ne suis pas marié... et pourquoi, surtout, je ne l'eusse pas fait, suivant votre idéal.

— Voilà bien de belles années perdues pour une méchante et fausse théorie, répondit Laurence avec plus d'expression qu'elle n'en avait mis jusque-là dans ses paroles.

Généralement elle parlait à demi-voix, mais sans dureté, ni gaucherie... quelque chose de preste et clair... le parler de l'intelligence. Je n'ai pas décrit sa personne; ces sortes de descriptions ont beaucoup de mal à ne pas être des jeux de plume, que le lecteur passe à bon droit. A première vue, rien d'extraordinaire chez Laurence au repos, mais en un instant le charme d'une harmonie vous envahissait.

Au bout d'un quart d'heure on l'aimait pour toujours. Quel orgueil sous cette modération ! Quel triomphe de la comprendre ! Et comme on sentait que tout ce que l'on trouverait d'élevé et de vraiment spirituel irait droit à ce cœur froid et sauvage ! Laurence est un des rares exemples que j'ai vus de la prédominance de la volonté chez une femme. Je retrouvais là ma Parisienne idéale, telle qu'il y en avait plus d'une avant que Paris fût devenu la mangeoire et la tabagie des kalmouks et des koptes, avant que les prétendues grandes dames manquassent à leur nom pour un souper, et servissent d'enseignes aux couturiers. *Va mancando l'animo*, disait Monti. Laurence était une âme. Sur sa tête, mécontente ou joyeuse, mais toujours adorable, ses cheveux blonds, d'un blond vivant, rappelaient des ailes reployées; le front mat, les yeux pensifs, mais s'éclairant dix fois dans un même rayon, quand une parole, une idée, avait ému en elle le clavier intérieur. Ne se livrant pas toujours à deviner, mais d'une loyauté unique dans l'aveu de son plaisir et de son approbation. Rien de prononcé au physique... tout en aurore et en espoir... d'élégantes épaules, une poitrine jeune. Je reconnaissais à peu près la femme, mais je ne voyais pas du tout la mère. Cependant elle devait être mariée de trois ans au moins. Sa grande perfection était la taille, la démarche. Pour ceux qui aiment la musique, le rhythme, c'était comme une page de Mozart, de la voir se lever, aller vers quelqu'un... J'aurais voulu questionner à part Mme X... afin de savoir au juste où Laurence en était de ses attaches de famille, si elle avait encore ses parents, le nom de son mari... toutes choses qui ne peuvent se demander en face. Précisément la maîtresse de la maison vint à passer auprès de nous, mais elle était engagée ailleurs et se borna à nous glisser rapidement :

— Que va dire, ma chère Laurence, celui qui est si ombrageux et qui vous a si péniblement confiée à moi, lorsqu'il saura que je vous ai laissée en dialogue réglé avec un jeune homme?

— Madame, dis-je à cette voisine inespérée, êtes-vous à Paris depuis longtemps?

Car enfin, il était plus que temps de s'expliquer, ou du moins qu'elle s'expliquât. Par quel enchaînement de faits, par quelles ramifications d'amis et de connaissances retrouvais-je Laurence installée sur le pied de l'intimité familière chez madame X... à Paris, après qu'à notre dernière entrevue, cinq ans auparavant, je l'avais laissée à Douai, dans un milieu nullement littéraire, ni en aucune sorte fait pour me préparer à une seconde rencontre dans de semblables conditions?

A cet interrogatoire détourné, Laurence répondit en peu de mots qui suffirent à mon instruction. Son père avait été l'ami intime de Mme X... Les deux jeunes femmes n'en étaient pas précisément aux termes d'amies d'enfance ou de couvent, mais elles s'étaient lentement liées, assez pour que Laurence fût parfaitement à son aise, en acceptant l'hospitalité des X... à Paris.

— Et, si contre l'usage, me dit-elle, et par une dérogation unique, vous me voyez seule ici, c'est que M. X... a entraîné le reste de *mon monde* à une première représentation.

— Et vous n'y avez pas tenu plus que cela pour votre compte?

— Non... ce soir... j'aimais mieux causer, et, grâce à vous, le premier sujet de conversation qui m'arrive est justement celui qui m'a toujours tenu au cœur, aussi bien quand j'y étais directement intéressée que depuis qu'il m'est permis de me considérer comme étant de la galerie. Il vous semble, pour